



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB 09.06.2023

Numéro de publication: HR01-1005765550

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées La Caisse de Famille de Perregaux, Neuchâtel

La Caisse de Famille de Perregaux
c/o RVF Fiduciaire SA
faubourg de l'Hôpital 19
2000 Neuchâtel

La Caisse de Famille de Perregaux, à Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital 19, c/o RVF Fiduciaire SA, 2000 Neuchâtel, CHE-458.997.891. Nouvelle fondation. Statuts du 14.04.1913. But: établir un lien indissoluble entre les membres de la Famille de Perregaux, entretenir entre eux l'union et les relations suivies, et subvenir aux besoins de ceux qui se verraient obligés de recourir à ses subsides; le but de "La Caisse de Famille de Perregaux" est avant tout de subventionner les études des enfants des membres de la famille; exceptionnellement, dans la suite, elle pourra aussi venir en aide aux membres de la famille tombés dans le besoin, sans qu'il y ait de leur faute et dont la conduite ne donnerait lieu à aucun reproche. Conseil de fondation: de Perregaux Olivier, de Neuchâtel, à Herrliberg, président, de Perregaux Florian, de Neuchâtel, à Köniz, vice-président, de Perregaux Céline-Anne, de Neuchâtel, à Basel, secrétaire, tous trois également membres du comité de direction, de Perregaux Alexandre, de Neuchâtel, à Herrliberg, de Perregaux Cristina, de Zürich, à Herrliberg, de Perregaux Florence, de Hauterive (NE), à Herrliberg, de Perregaux Sibylle, de Neuchâtel, à Köniz, de Perregaux Véra-Laurence, de et à Neuchâtel, et de Perregaux Vincent-Gabriel, de Neuchâtel, à Bern. Les trois membres du comité de direction signent collectivement à deux; les autres membres du conseil de fondation n'exercent pas la signature sociale. La fondation est une fondation de famille qui n'est pas soumise à une surveillance étatique et n'a pas l'obligation de désigner un organe de révision.

Registre journalier no 1806 du 06.06.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Neuchâtel